

## DOCUMENT 4 : RISQUES ET MENACES

*La fin de la guerre froide a bouleversé la donne stratégique mondiale, mais les « dividendes de la paix » n'ont pas été aussi élevés qu'on pouvait l'espérer au début des années 1990 car depuis se sont affirmés de nouveaux risques et de nouvelles menaces.*

### 1.1.2 Les risques et menaces asymétriques

Notre politique de sécurité et de défense doit prendre en compte la possibilité de stratégies asymétriques menées par des acteurs étatiques ou non étatiques et pouvant viser notre territoire ou nos forces déployées en opérations.

**La prolifération des armes chimiques et biologiques** et de leurs vecteurs associés est devenue après l'éclatement du bloc soviétique, à la fois un véritable enjeu stratégique et un facteur de crise.

Le risque d'emploi de ces armes demeure une réalité, certains pays ou acteurs non étatiques disposant déjà, ou tentant de développer des capacités balistiques, chimiques et biologiques.

Les risques concernent à la fois l'utilisation de ces armes contre des forces militaires en opérations, les effets de leur emploi contre les populations civiles ou les manipulations de ces agents chimiques et biologiques par des groupes ou des mouvements recourant au terrorisme.

Le monde a redécouvert les armes chimiques avec la guerre Iran-Irak. Cette nouvelle actualité de l'arme chimique a conduit la communauté internationale, en 1993, à l'adoption de la convention sur les armes chimiques qui autorise des investigations sur le territoire des Etats.

Cependant, cette convention qui postule l'interdiction absolue de ces armes ne signifie pas leur disparition. La prolifération chimique reste d'actualité. Plus encore, le démantèlement de l'arsenal russe ouvre aux candidats à la prolifération un marché potentiel particulièrement large.

Le développement des biotechnologies pourrait s'appliquer aux moyens de production ou donner accès à de nouveaux agents biologiques. Par ailleurs, il sera de plus en plus difficile, surtout avec la généralisation d'agents ayant subi des modifications génétiques, de mettre au point des vaccins et des antidotes efficaces.

### **Terrorisme et criminalité organisée.**

Les réseaux terroristes ont évolué, ils sont moins centralisés, ils défendent des idéologies parfois nihilistes, s'appuient sur des réseaux transfrontaliers et sont parfois liés aux économies criminalisées. Le terrorisme menace les intérêts de la France à plus d'un titre, il peut mettre en danger la sécurité des forces déployées et porter atteinte à celle de la population. Par ailleurs, le recours à des armes non conventionnelles par des groupes terroristes, même s'il reste fortement improbable ne doit pas être écarté.

(Source : [projet de loi de programmation militaire 2003-2008](#), p.14 et 15, ministère de la défense, juillet 2001)

## QUESTIONS SUR LE DOCUMENT 4 :

- 1) Que faut-il entendre par « stratégies asymétriques » ? Et par « acteurs étatiques ou non étatiques » ?
- 2) Que sont les armes chimiques et biologiques ? Quelles sont les caractéristiques de ces armes ? Pourquoi parle-t-on de

« prolifération » ? Donnez des exemples.

3) Qu'est-ce qu'un « vecteur » ?

4) Qu'est-ce que la « convention sur les armes chimiques » ? Que prévoit-elle ? Qui l'a signée ?

5) Quelles sont les conséquences possibles du « démantèlement de l'arsenal russe » ?

6) En quoi les biotechnologies peuvent-elles aggraver les menaces ?

7) Pourquoi peut-on dire que les réseaux terroristes sont moins centralisés ? Que signifie l'expression « économies criminalisées » ? En quoi peuvent-elles aider le terrorisme ?